

# Compte rendu CA du 02/12/2013

---

PRESENT : DOMINIQUE BOUTIN, BENOIT LANDECHE, GAUTIER SUPPER, LAURENT THEVENOT, LUCAS MEIGNAN, ERIC CHANOURDIE, FRANÇOIS DE FLAUGERGUES, EMILIEN JOBERT, FRANÇOISE DUCOEUR, NICOLAS GARNIER,

EXCUSES : DAMIEN GIRAUD

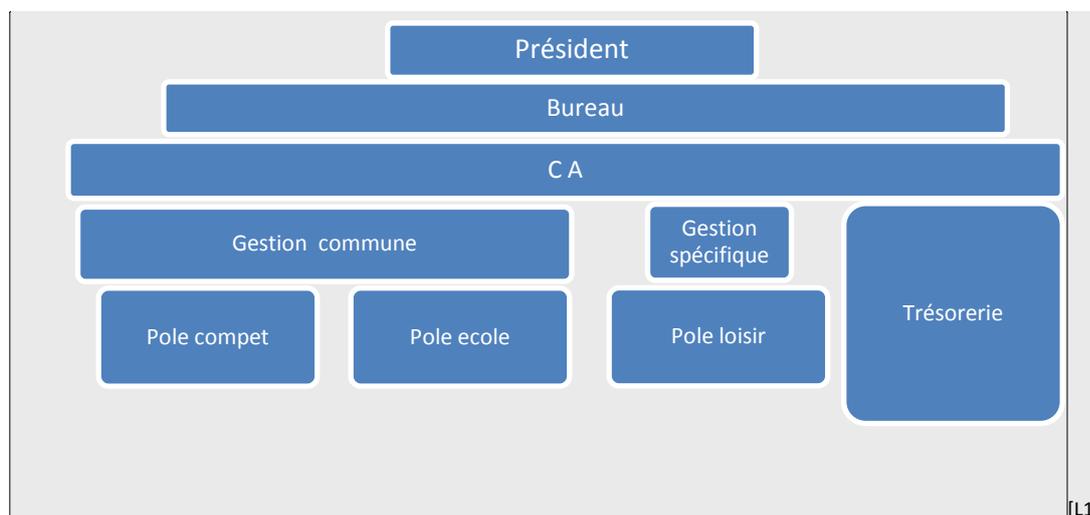
INVITES : PHILIPPE COLLARD, MARC PEJON, STEPHANE RONDOT, THOMAS TRUCHET

## Organisation

Objectifs :

- Réunions de travail restreinte et fréquentes dans chaque unité opérationnelle,
- Réunion de bureau pour expédier les affaires courantes
- Réunion de CA pour report des avancées de chaque unité opérationnelle et prise de décisions importantes
  
- L'organisation en unité opérationnelle et la répartition des responsabilités à pour objet de créer des dynamiques permettant l'implication de plus de bénévoles non élus, éventuellement en responsabilité de groupe de travail transversal.

Ré organisation du pilotage élu des pôles en créant une équipe de 3 personnes responsable des 2 créneaux Ecole et compet.



Création de 4 groupes de travail transversaux :

- Grand mur
- Organisation compétitions bloc
- Site internet
- Partenariat/maillot

## Elections à l'unanimité

Pole loisir : Vice présidente Dominique Boutin, adjointe Françoise Ducoeur

Pole compétition + école : Vice président Deflaugergue François, adjoints Laurent Thévenot et Emilien Jobert

Président : Lucas Meignan

Trésorier: Benoit Landèche, souhaite trouver un relais auprès d'un participant non élu

Groupe organisation Compet : Responsable Eric Chanourdie, participants élus Laurent Thévenot, Gauthier Supper, participants non élus... à recruter

Groupe partenariat : Responsable Gauthier Supper, participants élus Nicolas Garnier, participants non élus... à recruter

Groupe site internet : Responsable non élu .. à recruter, participant non élu Stéphane Rondot veut bien donner la main mais pas tout gérer

Bureau :

Trésorier + un représentant de chaque pole

Benoit, François, Dominique, Lucas

## **David Soucille**

David a fait connaître son souhait de rompre son contrat de travail par une rupture conventionnelle.

Les constats suivants sont exposés par Lucas Meignan :

1. Le travail réalisé par David en encadrement est globalement satisfaisant sauf retards et absences à certains créneaux
2. Le travail administratif a longtemps été négligé, malgré les demandes insistantes. Depuis la formalisation de l'insatisfaction de Chambéry Escalade en tant qu'employeur les choses s'améliorent un peu
3. La rupture conventionnelle coûterait entre 800 et 1000 euros à Chambéry Escalade

Une discussion se tient.

Le résultat du vote :

Pas de rupture conventionnelle : 6

Rupture conventionnelle : 3

abstention : 1

Dans l'hypothèse d'un départ volontaire de David

- 2 personnes à mi-temps « + »

-3/4 temps (encadrement et administratif indispensable) « +++ »

-temps plein « - »

Idée de BE (ou guide...) :

- Contact d'Eric

- Privilégier le réseau des uns et des autres

## **Idées en vrac** :

- Valorisation salariale des salariés qui font du bon boulot - reporté prochain CA
- Lors des Inscriptions, pour mieux cibler les sollicitations, faire un renseignement sur les compétences individuelles des adhérents.
- Pole Loisir réservoir de bénévole inexploité par rapport au pole compétition très représenté – à modifier
- Avoir une différente/meilleure répartition des tâches entre salariés et bénévoles.
- Impliquer de nouveaux bénévoles, mettre en place une dynamique